



CINÉMA :
LA CAUSE
DES FEMMES

ÉDITORIAL III

Cinquante ans après Mai 68, la révolution n'est pas au programme du Festival de Cannes. Et pas seulement parce que les aphorismes de Jean-Luc Godard ont pris un coup de vieux. Alors que l'affaire Weinstein a déclenché depuis sept mois un vent de révolte tous azimuts pour défendre la cause des femmes et dénoncer à voix forte le sexisme ordinaire – ou extraordinaire –, nul vent de fronde ne souffle sur la Croisette. Il est vrai que ce producteur américain, accusé de harcèlement et d'agressions sexuelles par de nombreuses actrices, y a longtemps joué les nababs.

Cela imposait d'autant mieux la retenue, voire la discrétion embarrassée, que le monde du cinéma s'est toujours montré passablement schizophrène avec les femmes. Reconnues, encensées et primées comme actrices, volontiers starisées, adulées ou transformées en icônes mondiales, elles ont pour l'essentiel été ignorées dans tout autre rôle.

Les chiffres sont même stupéfiants : depuis sa création, en 1947, en soixante et onze éditions, 82 cinéastes femmes ont vu leurs œuvres sélectionnées par le Festival de Cannes, contre 1 645 hommes. Le nombre de réalisatrices en compétition officielle y est toujours marginal – aucune en 2012, une en 2013, trois cette année. Quant aux récompenses, n'en parlons pas : une demi-palme d'or décernée à Jane Campion en 1993 pour *La Leçon de piano*, partagée avec Chen Kaige. Ce ne sont pourtant pas les talents féminins qui manquent, comme le démontrent les programmations plus mixtes, voire paritaires, des sections parallèles de la Quinzaine des réalisateurs, de la Semaine de la critique et de l'ACID (Association du cinéma indépendant pour sa diffusion).

Plus largement, l'on sait que, dans l'uni-

vers du septième art, les inégalités sont aussi flagrantes que choquantes. A peine plus du quart (28 %) des avances sur recettes, ces aides vitales attribuées par le Centre national du cinéma, le sont à des projets menés par des femmes, alors qu'elles constituent 60 % des effectifs sortant de l'École nationale des métiers de l'image et du son (Femis). Le déséquilibre est de même ampleur pour les aides européennes. Quant aux inégalités des salaires et des cachets, elles y sont plus indécentes que dans la plupart des autres domaines d'activité, avec un écart de 42 % en défaveur des femmes. Pas question pour autant d'introduire des mesures de discrimination positive – des quotas –, s'insurgent les gardiens du temple.

Cannes 2018 se contentera donc d'initiatives feutrées en faveur de la cause des femmes. Après d'autres, c'est la « reine » Cate Blanchett qui préside un jury pour la première fois majoritairement féminin. Samedi 12 mai, ce sont 82 femmes, autant que de réalisatrices sélectionnées depuis 1947, qui devaient faire une symbolique « montée des marches » en s'arrêtant au milieu pour marquer le chemin qui reste à parcourir. De même, les directeurs et programmeurs des différentes sections cannoises vont signer une charte de la diversité afin d'atteindre la parité dans leurs instances dirigeantes. Le 14 mai enfin, la ministre de la culture va annoncer la tenue d'assises pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Cannes 2018 se contentera donc d'initiatives feutrées en faveur de la cause des femmes. Après d'autres, c'est la « reine » Cate Blanchett qui préside un jury pour la première fois majoritairement féminin. Samedi 12 mai, ce sont 82 femmes, autant que de réalisatrices sélectionnées depuis 1947, qui devaient faire une symbolique « montée des marches » en s'arrêtant au milieu pour marquer le chemin qui reste à parcourir. De même, les directeurs et programmeurs des différentes sections cannoises vont signer une charte de la diversité afin d'atteindre la parité dans leurs instances dirigeantes. Le 14 mai enfin, la ministre de la culture va annoncer la tenue d'assises pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Récemment, Françoise Nyssen, la ministre de la culture, assurait que « le secteur culturel a un devoir d'avant-garde » en la matière. Cannes s'honorerait de ne pas faire la sourde oreille à cette injonction. La liberté chérie des cinéastes – appellation opportunément bisexuée –, ne saurait être l'ennemie de leur égalité. ■